

Adaptation de la scolarisation et
de l'enseignement au plus près des
besoins des élèves

Dispositif inclusif

Accompagnement possible
en dehors des temps scolaires

Formation adaptée
des intervenants et des familles

Place importante des aidants

Guidance familiale

Soutien aux inclusions

Les partenaires



L'Unité d'Enseignement Élémentaire
pour jeunes avec Autisme
est implantée au sein de l'Ecole
Elémentaire Paul Langevin

80 rue de la République
59430 Dunkerque
Saint-Pol-sur-Mer

Tel : 06 83 64 04 64



Jouer
apprendre
Grandir
ensemble

➤ Pour qui ?

- 📌 7 à 10 enfants âgés entre 6 et 11 ans
- 📌 Disposant d'un diagnostic de TSA (Trouble du Spectre de l'Autisme)
- 📌 Elèves scolarisés en école élémentaire
- 📌 Possédant une orientation de la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) spécifiant dispositif UEEA
- 📌 Résidant dans un rayon de 30 km de l'école Langevin
- 📌 Pour qui l'accompagnement par un dispositif ULIS (Unités localisées pour l'inclusion scolaire) ou par une aide individualisée est insuffisante



est un dispositif de scolarisation adaptée de L'Éducation Nationale qui bénéficie d'un appui renforcé par le médicosocial, le SESSAD.



L'UEEA est portée par le SESSAD
(Service d'éducation spéciale
et de soins à domicile)
des Papillons Blancs de Dunkerque.
215 route de Fort Mardyck
59640 Dunkerque
Tel : 03 28 66 04 80

➤ L'équipe

Elle est constituée de professionnels de l'éducation nationale et du médico-social :

- Un enseignant spécialisé
- Un AESH collectif
- Un éducateur Spécialisé
- Un AES
- Un Psychologue

➤ Pour quoi ?



Sa mission principale est de mettre en place un **cadre spécifique et sécurisant**, permettant de soutenir la réussite scolaire et éducative des élèves de l'UEEA, leur épanouissement.

Les élèves y sont présents sur les **mêmes temps que les autres élèves** de leur classe d'âge et profitent des mêmes infrastructures (cantine ...).

L'équipe de l'UEEA propose des **temps individuels et collectifs**, **des interventions pédagogiques et éducatives**, des temps d'**inclusion** en lien avec le Projet de Scolarisation du jeune et de son Projet Personnalisé.

L'objectif visé à la sortie du dispositif est de tendre vers une scolarisation en classe d'âge.

Des aménagements, adaptations et interventions spécifiques sont néanmoins nécessaires, se référant aux Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles de l' HAS (Haute autorité de Santé).